

The Speech from the Throne made mention of past and continuing problems with the United States, particularly the recurrence of the Fenian raids across the border and areas of jurisdiction in the offshore fishery. Both of these questions among others were to be addressed by a joint Great Britain-United States commission, on which Canada was to be represented, and whose deliberations would result in the Treaty of Washington signed in May, 1871. At this time the country still did not have an official common currency—Nova Scotia was still employing its own—but at the close of this session an Act establishing a uniform currency for Canada was passed. However, the most important matter to be laid before Parliament during this session arose from the Address of the Legislature of British Columbia requesting admission to the Union. Attendant on this were decisions regarding the terms of admission, particularly the requirement to build a railway, referred to as an interoceanic railway, its route, financing, and possible effects. Such a railway would, of course, have far-reaching effects not only on the newly-created province of Manitoba whose communication links were at this time principally through St. Paul, Minnesota, but on the North-West Territories (later Saskatchewan and Alberta). The immense empty prairie lands made accessible by such a railway would lead to rapid settlement and the government would wish to encourage and assist immigration to this region. At this point, little or no consideration seems to have been given to the problems likely to arise as these new settlers displaced and interfered with the way of life of the plains Indians and of those Métis who had migrated from Manitoba to establish new agricultural settlements in the North-West.

One other matter mentioned in the Speech from the Throne was the decennial Census to be taken in April of 1871. This would be the first census of the new Dominion of Canada, the previous census of 1861 having covered the Province of Canada (Upper and Lower Canada) only.

A subject not referred to in the Speech from the Throne but which was debated at considerable length in the Senate was that of the Arbitration Award between Ontario and Quebec. This debate was opened by the Honourable Mr. Tessier's Motion for copies of the correspondence between the provinces of Quebec and Ontario and the government of Canada and correspondence with the arbitrators as well as other related documents arising from the arbi-

Le discours du Trône faisait état des dissensions qui se poursuivaient avec les États-Unis, particulièrement de la réapparition des raids des Fénéniens à la frontière et des compétences en matière de pêche au large des côtes. Ces deux questions notamment allaient être abordées par la commission mixte de la Grande-Bretagne et des États-Unis au sein de laquelle le Canada devait être représenté et dont les pourparlers allaient aboutir au Traité de Washington signé en mai 1871. A cette époque-là, le pays n'avait toujours pas de monnaie commune officielle, la Nouvelle-Écosse utilisant encore la sienne. Mais à la fin de cette session, une loi a été adoptée établissant une monnaie uniforme pour le Canada. Toutefois, la question la plus importante sur laquelle le Parlement a dû se prononcer pendant cette session a été la demande d'admission dans l'Union de la Colombie-Britannique. Il fallait prendre des décisions quant aux conditions d'entrée, particulièrement en ce qui concernait la nécessité de construire un chemin de fer appelé interocéanique, son tracé, son financement et ses répercussions éventuelles. Ce chemin de fer devait avoir évidemment des répercussions importantes non seulement sur la nouvelle province du Manitoba, qu'on atteignait principalement, à cette époque-là, en passant par St-Paul (Minnesota), mais aussi sur les Territoires du Nord-Ouest (appelés à devenir plus tard la Saskatchewan et l'Alberta). Les vastes terres vierges des Prairies, ainsi rendues accessibles, connaîtraient un développement rapide et le gouvernement allait encourager et faciliter l'immigration vers ces régions. On semble n'avoir alors accordé que peu ou pas d'importance aux problèmes que risquait de créer l'arrivée des nouveaux colons; à savoir s'ils ne bousculeraient pas les Indiens des plaines et les Métis qui avaient quitté le Manitoba pour se bâtir de nouveaux établissements agricoles dans le Nord-Ouest, s'ils n'auraient pas un impact sur leur genre de vie.

Le discours du Trône parlait également du recensement décennal qui devait être effectué au mois d'avril 1871. Ce serait là le premier recensement de la nouvelle Puissance du Canada; le précédent, qui remontait à 1861, n'ayant porté que sur la province du Canada, c'est-à-dire le Haut et le Bas-Canada.

La décision arbitrale concernant l'Ontario et le Québec est un sujet qui n'a pas été abordé dans le discours du Trône, mais qui a été discuté longuement au Sénat. Ce débat a été ouvert sur une motion de l'honorable M. Tessier demandant copie de la correspondance échangée entre les provinces du Québec et de l'Ontario et le gouvernement du Canada ainsi qu'avec les arbitres, et d'autres documents concernant l'arbitrage entre l'Ontario et le Québec